

8 août 2007  
Acadie Nouvelle

## Les Sentinelles applaudissent

### Power Feasibility study announcement likely to bring as many questions as answers

MONCTON - C'est un grand jour pour les Sentinelles Petitcodiac, qui se battent depuis de nombreuses années pour sauver la rivière.

Le président des Sentinelles Petitcodiac, Michel Desjardins, croit que le gouvernement provincial a choisi la meilleure option en décidant de détruire le pont-chaussée pour le remplacer par un pont.

"L'option choisie par le gouvernement provincial pour la restauration de la rivière Petitcodiac est la bonne. Cette option promet de maximiser les bienfaits liés à la restauration de notre rivière, tant écologiques, qu'économiques, culturels et sociaux".

M. Desjardins croit qu'il s'agit du point tournant pour la rivière.

"Nous avons franchi une étape importante aujourd'hui (mardi), signale-t-il. Nous avons maintenant atteint un point de non-retour. Le gouvernement provincial nous a signalé son intention de procéder. Il ne lui reste plus qu'à négocier le montage financier et les échéanciers avec le gouvernement fédéral."

Michel Desjardins est convaincu que les deux niveaux de gouvernement s'entendront bientôt.

"Le ministre fédéral des Pêches et Océans était de passage dans la région il y a quelques semaines et a dit vouloir connaître les intentions du gouvernement provincial avant de se prononcer. L'important, c'est qu'il a reconnu la responsabilité de son gouvernement dans le dénouement du dossier", analyse-t-il.

L'organisme fonde aussi beaucoup d'espoir sur le fait que les premiers ministres Graham et Harper semblent voir plusieurs enjeux du même oeil.

Les Sentinelles incitent toutefois les gouvernements à s'entendre rapidement.

"Si ce n'est plus qu'une question de temps, alors aussi bien d'agir vite. Chaque jour d'attente est un jour où il y a violation à la Loi sur les pêches et où les sédiments continuent de s'accumuler, contribuant ainsi au désastre écologique", rappelle-t-il.

Les Sentinelles Petitcodiac prendront quelques jours pour analyser l'annonce avant de décider si elles abandonneront sa poursuite, entamée il y a un mois environ.

"Nous obtiendrons les conseils de notre équipe d'avocats au cours des prochains jours. Nous évaluerons l'annonce dans le but de déterminer si nous pouvons espérer avoir plus de la Cour fédérale."